



La Ville de Saran recherche

Une Assistante Maternelle

SARAN, commune de 17 300 habitants (5ème ville du département), est située au nord de la métropole Orléanaise, à l'orée de la forêt d'Orléans et de la Beauce.

Le développement de la ville s'est fait dans le respect des grands équilibres et de la qualité de vie. La création de nombreux équipements publics, sociaux, culturels, sportifs... renforcent sa réputation de ville où il fait bon vivre.

Vous aimez accompagner les jeunes enfants dans leurs découvertes, contribuer à leur éveil et créer une relation de confiance avec leurs parents ?

Rejoignez la **crèche familiale municipale de Saran** ! Vous accueillerez les enfants à votre domicile tout en bénéficiant de l'accompagnement d'une équipe encadrante et en participant régulièrement à des activités collectives dans les locaux de la structure.

Missions principales :

Éveiller et accompagner les enfants

- Accueillir les enfants et les accompagner dans la séparation avec leurs parents ;
- Répondre à leurs besoins et favoriser leur développement psychomoteur, affectif et social ;
- Proposer des jeux et activités adaptés à leur âge ;
- Assurer leur hygiène, leur sécurité et leur bien-être au quotidien ;
- Préparer des repas équilibrés et adaptés ;
- Veiller à leur santé et appliquer les protocoles en cas de besoin ou d'urgence.

Accompagner les familles

- Établir une relation de confiance avec les parents, fondée sur l'écoute et le dialogue ;
- Transmettre les informations utiles sur la journée et l'évolution de l'enfant ;
- Accompagner les familles avec bienveillance et sans jugement.

Travailler en lien avec l'équipe

- Participer aux activités collectives et aux réunions organisées par la crèche familiale ;
- Assurer des transmissions régulières avec l'équipe encadrante ;
- Participer aux formations et faire évoluer ses pratiques professionnelles ;
- Veiller à l'hygiène du matériel et des jeux, ainsi qu'au respect des règles de sécurité.

Compétences requises :

Vous êtes une personne **patiente, bienveillante, organisée et responsable**, attentive aux besoins des enfants et à l'écoute des familles. Vous savez faire preuve d'autonomie, de discrétion et d'adaptation, tout en appréciant le travail en équipe et les échanges avec les professionnels de la petite enfance.

Conditions indispensables

- **Résider à Saran** ;
- Disposer d'un **agrément d'assistant maternel délivré par le Conseil départemental** ;
- Avoir suivi la formation obligatoire prévue pour les assistants maternels, selon votre situation ;
- S'engager dans les formations requises, notamment en matière de premiers secours.

L'utilisation du véhicule personnel est nécessaire pour certains déplacements avec les enfants, dans le cadre des activités organisées par la crèche familiale.

Contraintes spécifiques du poste :

- Accueil des enfants à votre domicile ;
- Horaires possibles du lundi au vendredi, entre **7h00 et 19h00**, selon les besoins du service ;
- Participation à des réunions en soirée et, ponctuellement, à des activités le samedi ;
- Disponibilité ponctuelle le week-end pour contribuer à l'organisation de l'accueil en cas d'absence imprévue.

Conditions de recrutement :

Rémunération : 3,89 €/heure/enfant + Comité des Œuvres Sociales + Participation employeur mutuelles et prévoyances labellisées + Bonus attractivité

POSTE OUVERT AUX TRAVAILLEURS RECONNUS HANDICAPES.

Adresser lettre de motivation + CV **au plus tard le 13/11/26** à Monsieur le Maire –
Service des Ressources Humaines – Place de La Liberté – 45774 SARAN CEDEX. -
ou par mail : recrutement@ville-saran.fr

